

administrées par le Conseil des Arts. En 1969, 127 étudiants sont venus de France, quatorze d'Allemagne de l'Ouest, douze de Suisse, onze de Belgique, dix d'Italie et huit des Pays-Bas pour étudier au Canada.

Le ministère a accordé des subventions de voyage à un certain nombre de Canadiens qui avaient été invités à aller en Grande-Bretagne, en France, en Belgique et en Suisse afin de participer à des réunions culturelles de portée internationale.

Dans le domaine des échanges universitaires avec la France, la Direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures a lancé en 1968, en collaboration avec l'Association des Universités et Collèges du Canada, un programme d'échange de professeurs assistants grâce auquel des jeunes Canadiens qui étudient le français et de jeunes Français qui étudient l'anglais peuvent faire un séjour en France et au Canada respectivement pour seconder des professeurs de français au Canada et des professeurs d'anglais en France tout en améliorant leur connaissance de leur langue seconde. En 1969, le ministère a envoyé deux professeurs assistants de l'Ontario en France pour un an.

Conformément à l'Accord Canada-France de 1956 au sujet de l'admission de stagiaires, trois stagiaires français sont venus, en 1969, suivre des cours de formation professionnelle au Canada.

#### Service des organisations et conférences internationales

Ce service assure la participation du Canada aux activités et aux conférences générales de l'Unesco. A l'occasion, il établit dans le cadre des programmes d'échanges scientifiques, la composition des délégations canadiennes, en collaboration avec le Secrétariat des Sciences du Conseil privé, le Conseil national de recherches et les milieux scientifiques du Canada.

En 1969, la quote-part du Canada au budget de l'Unesco a été de \$990,969 (dollars américains).

Conformément aux vœux de la quinzième Conférence, l'Unesco entend accorder, au cours des années à venir, une attention accrue aux problèmes suivants: l'éducation permanente; l'alphabétisation fonctionnelle; la préservation des valeurs traditionnelles, culturelles et morales à l'époque de la technologie; l'avenir et le rôle de la jeunesse; l'utilisation des moyens de communications pour le développement des échanges culturels.

Le Gouvernement du Canada a aussi maintenu sa participation aux travaux de la Décennie hydrologique internationale et à ceux de la Commission océanographique intergouvernementale.

Le Canada a pris part aux quatre-vingt-deuxième et quatre-vingt-troisième sessions du Conseil exécutif de l'Unesco à Paris. M. Graham McInnes, ambassadeur canadien et délégué permanent à l'Unesco, dirigeait la délégation canadienne à la première des deux sessions, tenue en avril et mai, et M. R.G. Blackburn, du ministère des Affaires extérieures, était à la tête de la délégation canadienne à la deuxième session de septembre-octobre. Le Canada était représenté à la réunion, tenue à Montréal au mois de mai,